

Licence Professionnelle

Métiers des administrations et des collectivités territoriales

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

Objectifs de la formation

- + La Licence Professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales forme les agents administratifs des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.
- + Cette formation vise à préparer les étudiants à travailler au sein d'une structure publique territoriale (commune, EPCI...).
- + Elle vise aussi à permettre à des personnes, en poste dans des collectivités territoriales ou d'autres administrations, de se former pour occuper des postes de fonctionnaires ou de contractuels de cadre B.

Compétences

Au cours de la formation, l'étudiant acquiert les compétences suivantes :

- + Etre polyvalent (aptitude à évoluer sur des tâches administratives multiples).
- + Etre capable de mettre en œuvre des décisions publiques à l'échelle locale.
- + Maîtriser le cadre juridique propre aux collectivités territoriales.
- + Avoir des aptitudes relationnelles.
- + Savoir analyser un problème qui se pose à une collectivité territoriale.
- + Savoir concevoir et organiser une activité administrative.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un bac+2.
- + Professionnels justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des collectivités territoriales, validée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Modalités de candidature

- + Procédure locale via la plateforme eCandidat.
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation devant un jury composé de personnels universitaires et de professionnels du secteur des collectivités territoriales.

Organisation des enseignements

Organisation et rythme de la formation

- + La formation se déroule sur une année.
- + L'étudiant alterne deux semaines de cours à l'Université puis deux semaines en milieu professionnel dans une structure territoriale.



Apprentissage et projet tuteuré

+ Les étudiants préparent deux rapports qui seront soutenus à la fin de l'année. Le rapport de d'apprentissage présente l'ensemble de l'évolution de l'étudiant au sein de la structure d'accueil ; le rapport de projet tuteuré est un mémoire qui tente de résoudre une problématique liée à la décentralisation.

Programme

Enseignements	ECTS	Cours (en h)
UE1 Environnement territorial	9	114
UE2 Ressources humaines	5	63
UE3 Marchés publics et commande publique	6	84
UE4 Finances publiques et politique économique locale	6	84
UE5 Urbanisme et aménagement	4	45
UE6 Compétences transversales	6	45
UE7 Projet tuteuré	12	90
UE8 Activité en milieu professionnel	12	12 mois en alternance

Débouchés

Insertion professionnelle

La Licence Professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales permet de former les agents administratifs des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les lauréats sont recrutés par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics, soit en qualité de contractuels, soit en qualité de fonctionnaires de cadre B (en cas de réussite parallèle à un concours de la fonction publique territoriale dans ce dernier cas) :

- + Secrétaire de mairie.
- + Directeur général, directeur général adjoint.
- + Directeur des affaires générales.
- + Directeur financier.
- + Responsable de gestion budgétaire et financière.
- + Directeur des ressources humaines.

Informations pratiques

Responsable de Formation

Raphaël Brett raphael.brett@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus de Fontenay-aux-roses

Faculté de Droit-Economie-Gestion (*RER B Fontenay-aux-roses*).

